



PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT DE LA PROFESSION DE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Processus de formation et de recrutement

**CRÉATION DU BASSIN DE CANDIDATURES POUR LES
POSTES DE DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT**

Service des ressources humaines
Juillet 2015

**PROCESSUS DE FORMATION ET DE RECRUTEMENT
POUR LES POSTES DE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT**

1. APPEL DE CANDIDATURES

La Commission scolaire des Draveurs (CSD) informe l'ensemble de son personnel du processus de recrutement et de formation pour les futurs postes de direction d'établissement.

2. FORMATION

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire à une formation de 2^e cycle en administration scolaire donnée par un établissement universitaire.

3. QUALIFICATIONS MINIMALES POUR ACCÉDER AU BASSIN

- Baccalauréat en sciences de l'éducation ou grade universitaire de 1^{er} cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois (3) ans ou occuper un emploi de hors-cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire;
- Cinq (5) années d'expérience complétées;
- Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre;
- Programme d'études universitaires de 2^e cycle en gestion pertinent à l'emploi de cadre d'école;
- Un minimum de six (6) crédits doit être acquis au moment où vous posez votre candidature et le solde, au cours de cinq (5) années qui suivent la première nomination.
- Réussite du test de français SEL (Service d'évaluation linguistique) ou réussite du test de français CÉFRANC (Centre d'évaluation du rendement du français écrit) ou réussite du TECFÉE (Test de certification en français écrit pour l'enseignement). Voir le site Internet : www.csraveurs.qc.ca, sur la page du Service des ressources humaines sous l'onglet TESTS.

**PROCESSUS DE FORMATION ET DE RECRUTEMENT
POUR LES POSTES DE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT (SUITE)**

4. CRÉATION D'UN BASSIN DE CANDIDATURES

La commission scolaire crée un bassin de candidates et candidats éligibles à des postes de directions d'établissement.

Les nouvelles candidates et nouveaux candidats sont sélectionnés selon le processus suivant :

1^{ère} étape : - appel au personnel éligible

2^e étape : - sélection au moyen de :

- entrevue;
- prise de références détaillées;
- évaluation de l'expérience;
- présentation de la réussite de la formation initiale.

3^e étape : - validation au moyen de tests psychométriques.

4^e étape : - communication de la décision aux candidats et candidates.

5. OUVERTURE DE POSTES

La commission scolaire affiche les postes vacants, en priorité, aux gestionnaires de la Commission scolaire des Draveurs. Par la suite, les candidates et candidats faisant partie du bassin peuvent poser leur candidature.

6. SOUTIEN DANS L'EMPLOI

La commission scolaire assure un soutien constant aux directions nouvellement nommées par divers moyens :

- formation continue;
- accompagnement;
- mécanismes d'information efficaces (ex : site Internet de la CSD);
- réseautage.